



CSAL-FS du 25/06/2026

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. Pessarossi, Mme Nolibois.

Acteurs de prévention : Mme Calicharane (assistante de prévention), Mme Agostini (assistante sociale), Mme Amiel (visio)

OS : CGT : Nicolas Castillon, Solidaires 4 présents, FO 3 présents.

6 points sont à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée (FS).

En réponse aux liminaires, le Directeur précise qu'environ 130 agents du département seraient concernés par le versement de l'indemnité de compensation salariale suite à l'augmentation du smic (afin de ne pas être en dessous ...!). Mais à celle-ci sont exclus les stagiaires et vacataires.

Ensuite le Directeur annonce qu'il n'y aura aucune fermeture de poste au 01/01/2027. Pour le reste de l'année, il n'en dira pas plus.

Les opérations envisagées par le dernier comité de réseau (DGFIP) sont au nombre de 130 en 2027 dont 75% des structures de 15 emplois ou moins. D'ici 2023 330 fermetures et une trentaine de changement d'implantations de structures sont à l'étude, ce à quoi l'intersyndicale nationale a répondu : fichez nous la paix, laissez les agents de la dgfip tranquilles !

1- Approbation PV du CSAL-FS du 07/04/2026 (pour avis)

CGT s'abstient par manque de temps de relecture de ces PV et de renvoi des corrections à effectuer (il y en a plusieurs)

FO s'abstient également, Solidaires vote pour...

2- Budget de la Formation Spécialisée (pour avis)

Sur le plan des formations :

- une 2ème session pour le stage "Lâcher prise" est programmée puisque la 1ère session est déjà complète.

- mise en place d'une formation "Sensibilisation à la santé mentale" à destination des personnels encadrants A et A+. Cette formation aura un caractère obligatoire.

- la Direction a reçu une enveloppe de 1300€, hors budget de la FS, pour mettre en place des ateliers "Ecoute et partage" ouverts à tous les agents, et avec la participation d'un psychologue clinicien.

- 1 session de formation par site (Carcassonne et Narbonne) "Prévention incendie"

- plusieurs sessions de formations PSC1 et recyclage secourisme

- 1 session de formation "Risques canins"

- 1 session de formation "Risques routiers", 1 session de formation "Eco-conduite"

- 2 sessions de formation "Habilitation électrique"

- 2 sessions de formation "Travail sur écran (gestes et postures)"

- 2 sessions de formation "Gérer son stress"

- 2 sessions de formation "Prévenir les risques liés à la sédentarité au travail"

- 1 session de formation "Sensibilisation à l'impact du son" pour les agents du CDC en priorité

Concernant les actions locales :

- l'achat de matériel a été validé afin de satisfaire les demandes en

cours et de pouvoir honorer les demandes à venir : bureaux électriques, sacs à dos de transport pour ordinateur, claviers informatiques, lampes de bureau, souris ergonomiques, tapis de souris, fauteuils, oreillers lombaires.

Concernant vos éventuels besoins en équipements spécifiques de bureau, n'hésitez surtout pas à en faire la demande auprès de la division BIL (notamment à Olivier Joulia) et à vous rapprocher de vos élus CGT en FS qui les feront remonter à la direction.

- proposition d'installation d'une pergola pour le CDC, le devis proposé semble assez onéreux, la direction va faire d'autres demandes de devis.

- ameublement d'un coin détente au CDC à la demande des agents : devis fait chez Conforama.

- la direction doit faire un état des lieux du stock de ventilateurs et de climatiseurs mobiles utilisables en cas de panne du système de climatisation. L'origine de la panne de la climatisation de la cité administrative sera réparée pendant la 1ère semaine de juillet. Les travaux s'élèveront à environ 10 000,00 €. la panne est due aux travaux du SPFE lorsque les ouvriers ont percé un tuyau derrière une plainte lors de travaux. La direction va se retourner contre l'entrepreneur. Espérons que pour la climatisation de Narbonne, cela ira aussi vite...

3- DUERP et PAPRIACT (pour avis)

En préambule, la CGT tient à faire remarquer à la direction que certaines actions prévues au PAP font l'objet de mention dans ce document depuis un certain nombre d'années sans jamais en voir l'exécution. Par exemple concernant le marquage au sol sur le parking de Narbonne, il est demandé depuis longtemps de matérialiser au sol une zone piéton et d'installer des ralentisseurs. La direction assure que cela va être fait...C'est la même chose sur le site de Limoux et ailleurs des lignes se répètent années après années sans évolution positive...

Le DUERP 2026, à l'instar de celui de 2025, fait état d'une prépondérance des risques psychosociaux (46%) par rapport aux autres types de risques. 22% concernent les risques liés à l'environnement du travail et 24% les risques liés à l'activité du travail.

Sur la base de ce DUERP, est élaboré un Programme Annuel de Prévention en 6 axes :

- Lutter contre la sédentarité (troubles musculosquelettiques, diabète...)

- Faciliter l'usage des outils de travail (écrans et téléphones). A ce sujet, la CGT demande à ce que chaque agent soit équipé lorsqu'il arrive dans le département d'un modèle d'oreillette qui lui convient, système qu'il pourrait conserver tout au long de sa carrière.

- Lutter contre les risques psycho-sociaux (stress, tensions relationnelles, surcharge mentale, incivilités...)

- Opération majeure d'archivage et de désencombrement (prévention risque d'incendie)

- Sécurisation des accès à la cité administrative

- Sécurisation en matière d'incendie des archives du SPFE de

l'Aude.

Mme Agostini, assistante sociale, propose à la direction d'intervenir par exemple lors du collège des cadres. Cette intervention aurait pour objectif d'apprendre à repérer et entretenir les signaux positifs plutôt que de gérer toujours à posteriori les signaux négatifs.

4- Point d'étape immobilier (pour info)

- Déménagement de la division comptabilité et domaine :

La finalisation de la zone PPR est en cours pour installation des divisions comptabilité et domaine en août. La zone libérée par ces services sera alors occupée par la BCR et la cellule de programmation.

- Travaux CFP Narbonne :

En lieu et place du SIP Recouvrement, c'est un service de l'administration pénitencière qui doit s'installer en 2028 après plusieurs travaux (désamiantage, isolation complète de ce service au sein du CFP, création d'une ouverture pour l'accueil de leurs usagers) qui débiteront à l'automne 2026. Le PCRП a déjà intégré ses nouveaux bureaux (R+1), les archives du SIP sont en cours de déménagement et de tri, le déménagement des autres cellules du SIP (comptabilité, recouvrement, PRU) est en cours.

La direction a obtenu l'accord pour la rénovation complète du toit du CFP de Narbonne, budget estimé à 360 000 € piloté par le cabinet EOZE. Les appels d'offres sont en cours.

- Rénovation de l'accueil de la cité administrative de Carcassonne :

Le début des travaux est prévu pour fin 2026 et pour une durée de 3/4 mois. Les plans prévisionnels devraient être présentés courant l'été 2026. **Il est regrettable que les agents ne soient pas concertés pour établir ces plans, l'avis de ceux là me^me qui y travaillent n'a semble-t-il aucune valeur !**

5- Examen des registres (pour info)

Accidents de services & de trajet :

Néant

Aménagements de poste refusés :

Néant

Suivi des signalements :

Deux signalements externes ont fait l'objet de courrier de mise en garde et l'un d'eux a fait l'objet d'un article 40 auprès du procureur de la République.

Un signalement interne en cours : la direction réalise actuellement des entretiens et va adresser à l'ensemble du service concerné une note de service collective. La direction assure suivre l'évolution de près.

Au CDC, la direction souhaite remettre en place le système de référent ou le tutorat afin de ne pas laisser seuls les nouveaux arrivants. La direction assure également que le nouvel AFIPA qui sera nommé aura dans sa feuille de route une obligation de présence accrue sur le site du CDC. Sur le tutorat nous avons déjà expliqué qu'il était dommageable que ce temps dédié à un collègue ne soit pas pris en compte

Registre hygiène et sécurité :

- Le nettoyage des escaliers menant au SGC de Narbonne a fait l'objet d'une prestation complémentaire auprès du prestataire de service. Il est prévu au contrat 1 nettoyage par semaine des escaliers.

- Au sujet de la climatisation au SGC de Narbonne, ne prévoyant pas de rénovation de celle-ci, des climatiseurs mobiles ont été fournis aux agents. La direction doit d'ailleurs effectuer un recensement de tous les appareils climatiseurs mobiles et

ventilateurs dont elle dispose.

- Concernant les bornes anti-moustiques sur le site de Sémard, un devis pour la recharge des bornes a été reçu, l'intervention est à venir. Le manque d'anticipation a été souligné ce à quoi la direction répond par le manque de moyens ...

Exercices incendies :

Exercices en cours sur la période sur les différents sites, rien à signaler

6- Questions Diverses

- Au sujet du parking de Carcassonne, la direction va envoyer (depuis a envoyé) un mail à tous les agents pour les informer de la tarification préférentielle, avec augmentation du nombre d'abonnements disponibles et un tarif revu à la baisse.

Est-il besoin de rappeler (depuis il y a eu l'HMI de Carcassonne), que c'est suite à un message de la CGT du 10 juin (et à la lutte sur le parking) que la Mairie a répondu à notre courrier CGT qui rappelait les revendications **(dont la motivation pour 20 euros)** suite à l'annonce par la Mairie de la fermeture de la place Gaston Jourdanne pour cause de fouilles archéologiques et futurs travaux paysagers avec suppression de la place comme parking.

Dans ce message de réponse, la mairie accepte de baisser à 20 euros, de monter à 100 abonnements et réfléchit sur le sujet du temps pour les usagers-contribuables (ce que ne dit pas la direction).

De : sabine.renault@

Pour : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Objet : Réponse à votre courrier à l'attention de Monsieur le Maire - Place Gaston Jourdanne

> Madame, Monsieur;

> Par courriel du 10 juin, vous avez appelé l'attention de Monsieur le Maire sur les conséquences de la fermeture prochaine de la place Gaston Jourdanne dans le cadre des fouilles archéologiques préventives préalables à son réaménagement.> Je vous informe qu'il a été décidé de fixer le tarif de l'abonnement mensuel au parking du Pont Neuf à **20 euros à compter du 1er juillet 2026.** Ce tarif, dont la mise en place répond notamment aux préoccupations exprimées dans votre démarche, sera accessible à l'ensemble des usagers, **dans la limite de 100 abonnements.**

> Par ailleurs, je vous précise que votre direction a été informée de ces dispositions par courriel en date du 23 juin et par courriel en date du 25 juin.

> Je vous confirme également que **des solutions sont actuellement à l'étude par les services compétents de la Ville concernant les modalités d'accès des usagers aux services publics.**

> Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

>

> **Sabine RENAULT**

> **Directrice Générale Adjointe des Services - Ville de Carcassonne**

> Hôtel de Ville - 32, rue Aimé Ramond 11 835
CARCASSONNE cedex 9

La séance est levée à 12h40,

Pour le CSAL-FS, les élus CGT.

Notre courriel : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr